

# **Les termes de références relatifs au poste**

## **Psychologue :**

Le prestataire a pour mission d'assurer la prise en charge psychologique et s'engage à la réalisation des tâches ci-après, en raison de deux fois par semaine :

- Accompagnement et suivi psychologique des personnes affiliées, visitant l'association ;
- Animer des groupes de paroles au profit des populations affiliées à l'association ;
- Assurer des séances d'écoute et de soutien psychologique pour les agents de proximité;
- Présenter un rapport mensuel et trimestriel par dossier sur les activités de soutien psychologique incluant des recommandations et des propositions de développement et le suivi.